

« Ma priorité : la protection de nos concitoyens »

Benoît Piron, maire sortant de Saint-Pardoux Soutiers, joue les prolongations. Il aurait dû rendre son écharpe tricolore le week-end dernier. Le confinement et le coronavirus en ont voulu autrement. Il a pris sa plume pour s'adresser aux habitants.

« Je ne veux pas revenir sur ces élections municipales mais comme vous le savez les maires sortants sont maintenus en place jusqu'à nouvel ordre. Ma première priorité n'est pas la mise en place de la nouvelle équipe, mais bien évidemment la protection de nos concitoyens. Tous nos services physiques sont arrêtés mais nous avons mis en place un service téléphonique ouvert tous les jours pour les besoins de notre population. Certaines démarches administratives ne peuvent également être stoppées, mais nous veillons à ce que nos agents soient protégés en respectant les consignes de manière très stricte.

Avec Johann Baranger nous restons joignables pour répondre à toutes les questions de nos habitants. Je tiens personnellement à rappeler que l'évolution de cette épidémie dépendra de nous tous, de notre civisme, de notre façon de respecter les règles et les consignes sanitaires. J'insiste fortement pour que chacun reste chez soi et respecte ce confinement. Je demande à mes habitants de la patience, du courage, mais aussi de l'espoir pour que tout ceci puisse s'arrêter le plus vite possible. La vie est un bien si précieux. »

« Un service pour les personnes isolées et les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer sera mis en place par notre CCAS et nos agents extérieurs. »

Tel : 05 49 63 40 03 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, sauf le lundi. Le week-end joindre le maire au 06 77 53 59 53.



Benoît Piron demande aux habitants de respecter les consignes.